



## Rapport de gestion Deuxième trimestre de 2006

### Table des matières

À propos de notre entreprise .....	2
Sommaire des résultats du trimestre .....	3
Résultats d'exploitation.....	7
Gestion financière et gestion de capitaux .....	14
Opérations entre parties liées .....	20
Principales conventions comptables et estimations comptables critiques .....	21
Risque et gestion des risques .....	21
Information financière supplémentaire.....	22
Énoncés prospectifs .....	22

Le présent document vise à fournir un rapport de gestion sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2006 par comparaison avec les périodes correspondantes de 2005. Le rapport de gestion doit être lu avec nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes y afférentes au 30 juin 2006 et pour le trimestre terminé à cette date, ainsi qu'avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes et le rapport de gestion présentés dans notre rapport annuel de l'exercice terminé le 31 décembre 2005. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada («PCGR du Canada»). Tous les montants du présent rapport de gestion, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2006, Aliant Inc. (Aliant) a fusionné avec certaines de ses filiales, y compris Télécommunications Aliant Inc. et Xwave Solutions Inc., pour former la société fusionnée Aliant Inc. Depuis cette date, Bell Aliant Communications régionales Inc. a succédé à Aliant, y compris à titre de commandité de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite («Bell Aliant»), dans une série d'opérations par suite d'un plan d'arrangement (l'«Arrangement») en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Une description de l'Arrangement, qui a été conclu le 7 juillet 2006, figure dans notre circulaire d'information datée du 14 avril 2006 (la «circulaire»). Dans le présent rapport de gestion, les termes «nous», «notre» et «nos» font référence à Aliant et à ses sociétés préexistantes, le cas échéant, jusqu'au 7 juillet 2006 inclusivement, et à Bell Aliant par la suite.

Les rapports trimestriels, les rapports annuels et les autres informations financières, ainsi que les notices annuelles et circulaires d'information, se trouvent sous la rubrique «Rapports financiers» de notre site Web dont l'adresse est [www.bell.aliant.ca](http://www.bell.aliant.ca). Ces documents et d'autres documents d'information se trouvent également dans Sedar à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Le présent rapport de gestion porte la date du 27 juillet 2006, date du dépôt et de notre communiqué de presse annonçant nos résultats pour le deuxième trimestre de 2006. Le présent document contient des énoncés prospectifs qui sont donnés sous réserve de la rubrique «Énoncés prospectifs» avec laquelle il faut lire le présent document. Les informations contenues dans le présent rapport de gestion sont à jour au 27 juillet 2006 et décrivent nos attentes à cette date, sauf indication contraire.

## À propos de notre entreprise

Nous sommes un des principaux fournisseurs en matière de technologies de l'information et de communications (TIC), combinant notre entreprise de télécommunications avec nos forces en technologies de l'information (TI) afin d'offrir à notre clientèle une gamme complète de solutions. Notre clientèle s'étend à plusieurs marchés géographiques et à nombre d'industries.

Notre entreprise de télécommunications offre une vaste gamme de services traditionnels et novateurs de transmission de la voix et des données et les activités du secteur technologies de l'information offrent aux clients une gamme complète de services de consultation, de services d'infrastructure et de solutions matérielles.

### Création d'une fiducie de revenu

Le 7 juillet 2006, nous avons conclu l'Arrangement visant à former l'un des plus grands fournisseurs régionaux de services de télécommunications en Amérique du Nord, le Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le «Fonds»). Nous avons regroupé nos opérations de télécommunications sur fil, les opérations de technologies de l'information et autres opérations dans le Canada atlantique avec les opérations de télécommunications sur fil de Bell Canada dans certains de ses territoires régionaux de l'Ontario et du Québec et sa participation indirecte de 63,4 % dans NorthernTel, Société en commandite, et Télébec, société en commandite. Dans le cadre de l'opération, Bell Canada a acquis les activités de télécommunications sans fil d'Aliant et la participation de celle-ci dans DownEast Ltd. L'Arrangement a été conclu conformément aux étapes décrites dans la circulaire.

Par suite de l'Arrangement, les actions ordinaires d'Aliant Inc. détenues dans le public et un certain nombre d'actions ordinaires d'Aliant Inc. détenues par BCE ont été échangées contre des parts du Fonds, à raison de une contre une, à compter de la fermeture des bureaux le 7 juillet 2006. Le reste des actions ordinaires d'Aliant et 100 % des actions ordinaires du Groupe Bell Nordiq inc. détenues par BCE ont été échangées contre des parts de sociétés en commandite des filiales du Fonds, échangeables contre des parts du Fonds. Par conséquent, 100 % des actions ordinaires d'Aliant Inc. et 100 % des actions ordinaires du Groupe Bell Nordiq inc., qui détient une participation de 63,4 % dans le Fonds de revenu Bell Nordiq (en tenant pour acquis l'échange des parts de Télébec, société en commandite, et de NorthernTel, Société en commandite, contre des parts du Fonds de revenu Bell Nordiq), ont été acquises indirectement par le Fonds.

Les parts du Fonds ont commencé à être négociées à la Bourse de Toronto (TSX) à l'ouverture de la bourse le 10 juillet 2006, sous le symbole «BA.UN».

La contrepartie totale versée pour l'acquisition des actifs nets des opérations de Bell Canada et de BCE mentionnées ci-dessus s'est élevée à 7,4 milliards de dollars sous la forme d'un billet à ordre à demande ne portant pas intérêt, d'actifs nets des services sans fil d'Aliant, d'actions de DownEast détenues par Aliant, et de parts de sociétés en commandite de certaines filiales du Fonds.

L'Arrangement est comptabilisé au moyen des justes valeurs estimatives, et les incidences comptables de l'opération sont présentées à la note 11 afférente à nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2006.

### Orientation stratégique

Nous maintenons notre stratégie d'être le principal fournisseur de services TIC à notre clientèle commerciale et d'être le fournisseur de choix pour les services d'information, de communications et de divertissements offerts à nos clients. Nous occupons une excellente position pour nous concentrer davantage sur les besoins de nos clients. Nous pouvons profiter de l'envergure et du rayonnement géographique nécessaires pour améliorer l'efficacité opérationnelle, tout en donnant à nos clients accès aux plus récents réseaux, produits et services de qualité, comme les services à valeur ajoutée (SVA), les services large bande et Internet. Nous continuerons de répondre aux besoins de nos clients en matière de services sans fil au moyen d'une collaboration étroite et d'initiatives de regroupement d'activités avec Bell Canada. En outre, nous prévoyons étendre notre stratégie de services TIC et nos connaissances en matière de TI afin de servir environ 75 000 clients commerciaux en Ontario et au Québec et de leur offrir des solutions commerciales d'avant-garde.

## Expérience client

Nous exerçons nos activités principalement dans des villes de petite et de moyenne tailles et des régions rurales géographiquement dispersées. Nous mettons l'accent sur les besoins des clients en région. Toutefois, nous sommes en mesure d'utiliser notre taille comme effet de levier pour donner aux clients accès aux plus nouveaux réseaux, produits et services de qualité. Nous comptons offrir le meilleur service dans la catégorie du soutien aux clients grâce à un personnel hautement qualifié et formé en mettant l'accent sur des services hors pair pour notre clientèle. Nous offrirons des outils améliorés de libre-service et des services d'activation automatisés afin de réduire le traitement manuel et ainsi fournir aux clients un service distinctif fondé sur la valeur. Nous nous efforçons continuellement d'améliorer la fiabilité du service et les taux de dépannage grâce à des investissements dans des programmes d'amélioration du service et nous nous engageons à fournir un service de qualité constante dans tous les circuits. Nous nous engageons à faire la transition vers la fiducie de revenu de façon transparente pour les clients : le même service, la même facturation et les mêmes marques qu'ils connaissent et auxquelles ils font confiance aujourd'hui.

## Occasions de croissance

Nous entendons stimuler la croissance des produits d'exploitation grâce à une pénétration accrue d'Internet haute vitesse et des SVA, en donnant un effet de levier à nos capacités en matière de TI en Ontario et au Québec, en continuant de mettre l'accent sur la stratégie de regroupement de services et en introduisant de nouveaux produits et services.

Nous prévoyons que la taille grandissante de nos opérations permettra de rehausser la stabilité et la solidité des flux de trésorerie, ce qui à notre avis devrait constituer le complément de notre nouvelle structure de fiducie de revenu. La valeur marchande du Fonds devrait être plus élevée que celle de la structure d'entreprise précédente d'Aliant, puisque souvent le marché attribue une prime à la valeur des fiducies de revenu. Nous nous attendons par conséquent à être bien placés pour saisir des occasions de croissance futures, y compris d'autres acquisitions d'entreprises de communications sur fil dans des régions où la densité de la population est relativement faible ou d'autres acquisitions qui appuient notre stratégie et font augmenter les liquidités distribuables.

## Sommaire des résultats du trimestre

### Résultats financiers

Pour les périodes terminées les 30 juin

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Tois mois			Six mois		
	2006	2005	Variation en %	2006	2005	Variation en %
Produits d'exploitation	534,3 \$	515,3 \$	3,7	1 079,2 \$	1 038,8 \$	3,9
Charges	434,6	416,5	4,3	883,2	853,3	3,5
Bénéfice d'exploitation	99,7	98,8	0,8	196,0	185,5	5,6
Autres charges	1,3	1,3	-	14,1	2,2	-
Intérêts débiteurs	16,0	18,4	(13,5)	33,4	35,8	(6,8)
Impôts sur les bénéfiques	28,6	28,6	-	53,9	53,0	1,8
Part des actionnaires sans contrôle	0,6	0,7	(11,4)	1,2	1,1	7,3
Bénéfice net	53,2 \$	49,8 \$	6,9	93,4 \$	93,4 \$	-
Résultat par action ordinaire	0,40 \$	0,36 \$	11,1	0,70 \$	0,67 \$	4,5

Au deuxième trimestre de 2006, les produits d'exploitation ont augmenté de 3,7 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, reflétant la forte croissance des services Internet et sans fil et des ventes de produits de télécommunications.

- Les produits d'exploitation provenant des services Internet ont augmenté de 20,0 % au cours du deuxième trimestre, alimentés par la croissance de 39,3 % des produits d'exploitation liés à Internet haute vitesse.
- Les produits d'exploitation tirés des services sans fil ont augmenté de 15,4 % comparativement au deuxième trimestre de 2005 en raison d'une hausse de 13,6 % de la clientèle et de la progression des

produits d'exploitation moyens par client (PEMC) tant pour les services prépayés que pour les services postpayés.

- Les produits d'exploitation des services externes de TI se sont accrus de 6,6 % au cours du deuxième trimestre, principalement en raison de nouveaux contrats dans les secteurs des services des soins de santé, de la justice et de la sécurité publique.
- Les produits d'exploitation tirés des ventes des produits de télécommunications ont augmenté de 24,6 % au cours du deuxième trimestre, la croissance étant principalement attribuable à notre programme d'achat d'ordinateurs personnels, lancé au milieu de 2005, et à la hausse de la vente des téléphones cellulaires et des accessoires.
- Au deuxième trimestre, les produits d'exploitation tirés de nos services locaux et interurbains ont fléchi dans une proportion combinée de 4,1 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution des produits d'exploitation tirés de nos services locaux, semblable à la diminution enregistrée au premier trimestre de 2006, est attribuable à la concurrence, au remplacement des technologies et aux restrictions réglementaires. La baisse des produits d'exploitation moyens par minute a contribué au fléchissement des produits d'exploitation tirés des services interurbains. Toutefois, le nombre de minutes d'appels interurbains de la clientèle résidentielle a augmenté au cours du trimestre dans le sillage du succès de nos forfaits économiques auprès des clients.
- Les produits d'exploitation tirés de nos solutions matérielles de TI ont chuté de 4,2 %, reflétant la consommation réduite des consommateurs à la suite de la très forte croissance de 13,9 % enregistrée au cours du premier trimestre de 2006.

Le bénéfice d'exploitation du deuxième trimestre affiche une hausse de 0,8 %, par rapport à la même période, il y a un an. Les charges d'exploitation ont augmenté au cours du deuxième trimestre, alors que, outre les coûts nécessaires au soutien de la croissance des produits, le lancement d'une nouvelle plateforme publicitaire principale, les charges de restructuration et les autres charges liées à la création de la fiducie de revenu ont contrebalancé les initiatives en matière de productivité et la diminution de l'amortissement.

Le bénéfice net a augmenté de 6,9 % au deuxième trimestre de 2006, principalement par suite de la réduction des intérêts débiteurs comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie d'exploitation ont atteint 120,2 millions de dollars au deuxième trimestre, soit un recul de 48,3 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des besoins de liquidités liées aux cotisations à verser dans les régimes de retraite et aux actifs et passifs d'exploitation, ainsi que la diminution du bénéfice net ayant un effet sur la trésorerie ont contribué au recul par rapport à l'exercice précédent. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont atteint 25,9 millions de dollars au cours du trimestre alors que nous avons racheté des obligations pour 75,0 millions de dollars et des actions privilégiées pour 175,0 millions de dollars. Ces activités ont été financées au moyen de notre nouvelle facilité de crédit remboursable à vue, dont il est question à la rubrique «Sommaire des flux de trésorerie». Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 104,1 millions de dollars au cours du trimestre et étaient principalement liés à l'achat d'immobilisations.

### **Progression de nos initiatives stratégiques**

Au cours du deuxième trimestre de 2006, nous avons maintenu le cap sur notre stratégie de croissance dans les marchés résidentiels, des petites et moyennes entreprises (PME) et des grandes entreprises et sur nos initiatives en matière de productivité et d'amélioration de la structure de coûts. Au chapitre des points saillants du trimestre :

- Nous avons fait progresser notre stratégie de déploiement de notre service de télévision IP, TV Aliant, en élargissant nos services dans la région de Bedford, en Nouvelle-Écosse, et de St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador.
- Nous avons étendu nos efforts à l'élaboration et à l'évolution des services IP, dont les réseaux privés virtuels, et les outils utilisés pour la prestation de ces services, afin de mieux servir le nombre croissant de clients qui transforment leurs réseaux traditionnels en réseaux IP. À l'heure actuelle, notre équipe a installé plus de 300 sites pour des PME et des grandes entreprises.

- Nous avons terminé notre initiative sur les services à large bande plus tôt que prévu. Ce programme était une collaboration entre le gouvernement du Canada, le gouvernement du Nouveau-Brunswick et nous, et visait à offrir un service Internet haute vitesse à tous les centres de soins de santé régionaux, les parcs industriels et les communautés des Premières Nations, ainsi qu'à presque toutes les résidences et entreprises du Nouveau-Brunswick. Ce projet a réussi à faire du Nouveau-Brunswick l'une des régions du Canada les plus branchées sur les services à large bande.
- Nous avons lancé le service de points d'accès sans fil d'Aliant, une technologie d'accès sans fil rapide et fiable (Wi-Fi) en collaboration avec SolutionInc Limited. Ce service permet aux clients d'accéder à Internet à l'aide d'un appareil sans fil doté de la technologie Wi-Fi, comme un portable, dans plusieurs aéroports et autres complexes de la région.
- Nous avons étendu notre technologie EVDO (*Evolution Data Optimize*, technologie de réseau sans fil haute vitesse) à Saint-Jean, Moncton et Fredericton (Nouveau-Brunswick), à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), et à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador). La technologie EVDO permettra aux clients d'avoir un accès sans fil à des vitesses jamais égalées et d'accéder à de nouvelles applications améliorées destinées aux appareils sans fil.
- Nous avons poursuivi l'amélioration de nos options sans fil, avec les téléchargements de pistes musicales complètes maintenant disponibles sur les téléphones multimédia dotés de la technologie EVDO. Nous avons simplifié la messagerie texte afin de permettre aux clients de répondre aux courriels, et nous offrons maintenant un service de courriels et de messagerie sans fil aux clients des PME utilisant des appareils Palm et Pocket PC.
- Nous avons récemment conclu une entente de partenariat avec Time Warner Cable afin de fournir du soutien spécialisé à leur nouveau centre de données câblées à Portland, au Maine.
- Nous avons été choisis pour élaborer le système de gestion et d'évaluation des demandes de règlement en temps réel et en ligne du programme de médicaments sur ordonnance de Terre-Neuve-et-Labrador (*Newfoundland and Labrador Prescription Drug Program*, NLPDP). Le nouveau système permettra d'améliorer la prestation des services tant pour les pharmaciens que pour les bénéficiaires du programme NLPDP puisqu'il permettra l'évaluation des demandes de règlement pour les médicaments sur ordonnance dès que les pharmaciens auront entré les ordonnances dans leur système.
- Nous avons signé un contrat avec General Dynamics Canada afin de produire trois simulateurs *Procedures Crew Trainer* (PCT) pour la formation des équipages de bord des aéronefs d'Aurora. Le PCT est une variante de *Mission Crew Trainer*, notre simulateur de formation en matière de renseignement, de surveillance et de reconnaissance destiné aux plateformes aéroportées. Le contrat est évalué à 7,4 millions de dollars.
- Nous avons terminé l'élaboration d'une nouvelle plateforme pour remplir les commandes des clients et résoudre les problèmes de nos clients commerciaux, nous permettant ainsi de les servir de façon plus efficace et efficiente.
- Nous avons presque terminé notre projet d'infrastructure lié au centre de contact. Les employés utilisent maintenant un nouveau système d'acheminement des appels à la fine pointe de la technologie. Le nouvel équipement permet le partage virtuel des appels, l'acheminement selon les compétences pour tous les appels entrant et des capacités de production rapport plus efficaces. Nos clients bénéficient ainsi de fonctions de réponses vocales interactives, texte et voix, et d'une réduction des transferts d'appels.

## Mise à jour sur notre environnement

### Cadre de réglementation

Voici les modifications réglementaires importantes qui ont influé sur notre secteur Télécommunications au Canada atlantique jusqu'au 27 juillet 2006 inclusivement :

- Le 16 février 2006, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a rendu sa décision sur l'application des soldes des comptes de report et des mesures permises pour réduire les soldes.

Le 15 mai 2006, nous avons communiqué au CRTC les soldes à jour de notre compte de report ainsi qu'une demande d'utilisation du solde accumulé de notre compte de report. En raison d'une demande plus forte que prévue à l'égard des services de réseau numérique propres aux concurrents et de la hausse correspondante des prélèvements connexes dans le compte de report, notre demande indiquait que le solde accumulé avait diminué par rapport à l'estimation originale de 21,8 millions de dollars du CRTC à 8,2 millions de dollars, et que l'obligation annuelle récurrente au titre du compte de report était passée de 2,2 millions de dollars à (3,2) millions de dollars. Comme nous avons demandé d'utiliser le solde accumulé de notre compte de report en effectuant une compensation partielle du déficit récurrent annuel, nous n'incluons pas l'investissement dans les services à large bande dans notre demande.

Le CRTC n'a pas encore rendu une décision quant à l'acceptation de notre demande relativement au solde accumulé dans le compte de report. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer l'incidence de la décision du CRTC sur nos résultats financiers.

- Le 6 avril 2006, le CRTC a rendu une décision sur notre demande, présentée en avril 2004, de cesser de réglementer les prix des services locaux résidentiels dans 32 zones de rattachement en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Si elle avait été approuvée, cette demande aurait créé plus de souplesse sur le plan des prix ainsi qu'une réglementation symétrique. Au lieu de cela, le CRTC a rejeté notre demande et défini un cadre à utiliser pour toutes les futures demandes d'abstention de la réglementation des services téléphoniques locaux.

Nous en avons appelé de la décision sur l'abstention de réglementation des services téléphoniques locaux auprès de la Cour fédérale et, avec Bell Canada et d'autres intéressés, nous avons présenté un recours collectif auprès du gouverneur en conseil. Dans l'intervalle, nous comptons nous conformer aux règles établies pour satisfaire aux tests d'abstention de la réglementation et ainsi offrir choix et souplesse à nos clients.

- Le 4 mai 2006, le gouverneur en conseil a renvoyé la décision relative aux services Voix sur protocole Internet (VoIP) au CRTC aux fins de réexamen. Le CRTC a jusqu'à la fin du mois d'août 2006 pour rendre sa décision à cet égard.
- Le 9 mai 2006, le CRTC a publié l'Avis public de télécom CRTC 2006-5 dans lequel il amorce une instance en vue d'établir un régime de plafonnement des prix en remplacement du régime actuel qui prendra fin le 31 mai 2007. Le 10 juillet 2006, en collaboration avec Bell Canada et Saskatchewan Telecommunications, nous avons déposé un projet de régime de tarification qui reflète le nombre impressionnant de modifications qui ont eu lieu dans l'industrie. Le régime projeté pourrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2007 et s'appliquer sur une période de deux ans. Nous avons proposé qu'il n'y ait aucun plafond réglementaire pour les augmentations de tarifs dans les régions où les services sont disponibles par d'autres moyens de transmission, permettant ainsi aux consommateurs et aux concurrents de ces secteurs d'influer sur les prix du marché. Pour les régions où il n'existe pas d'autre moyen de transmission, nous avons proposé que les tarifs des services demeurent assujettis à la réglementation, avec un plafonnement des prix établi, en moyenne, aux niveaux actuels. Tout en respectant les recommandations du Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications et les instructions présentées par le CRTC au ministre de l'Industrie le 13 juin 2006, le règlement proposé gênerait le moins possible les forces du marché. Notre argumentation sera soumise à un processus de demande de renseignements ainsi qu'à une audience publique devant débiter le 10 octobre 2006. Le CRTC entend rendre sa décision à ce sujet le 30 avril 2007.
- Le 16 mai 2006, le CRTC a publié sa décision sur notre demande d'exclure du plan de rajustement tarifaire pour la qualité du service certains résultats relatifs à la qualité du service touchés par l'arrêt de travail de 2004. Le CRTC a établi que nous devons remettre à nos clients un crédit équivalant à 50 % du montant qui aurait été calculé selon le plan de rajustement tarifaire au moyen des résultats réels relatifs à la qualité du service pour les indicateurs concernés. En juin 2006, nous avons commencé à remettre aux clients des remises de 2,69 \$ par ligne téléphonique, pour un total de 3,6 millions de dollars.
- Le 13 juin 2006, le ministre de l'Industrie a déposé devant le Parlement des instructions en matière de politique proposées manifestant l'intention du gouvernement d'instruire le CRTC de miser autant que possible sur le libre jeu du marché et d'adopter des règlements, dans les cas où cela est encore nécessaire, d'une manière qui gêne le moins possible les forces du marché. Ces instructions vont dans le sens du rapport du Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications publié en mars 2006.

## Environnement concurrentiel

Au Canada atlantique, région ayant connu la concurrence en matière de services locaux résidentiels la plus vive au pays, une entreprise de câblodistribution nationale a récemment annoncé qu'elle fournit maintenant des services téléphoniques locaux dans trois villes du Nouveau-Brunswick. La concurrence en matière de services locaux résidentiels n'avait jamais existé auparavant dans cette province. Par conséquent, nous prévoyons une incidence négative sur notre part de marché des services locaux et interurbains résidentiels, puisque ce concurrent offre ce service sous forme de forfait à ses abonnés au service Internet et à la câblodistribution.

Nos principaux concurrents des services de câblodistribution font de plus en plus leur marque dans ce marché principalement au moyen de forfaits de services sans avoir à se soumettre aux restrictions réglementaires. Nous continuons à encourager les organismes de réglementation à permettre aux clients de choisir parmi un nombre équitable de fournisseurs en laissant les forces du marché prévaloir plutôt qu'en imposant des règles strictes aux entreprises de télécommunications existantes et peu, ou pas du tout, aux entreprises de câblodistribution.

Nous faisons face à la menace de la concurrence en continuant à accroître l'étendue et la capacité de notre réseau à large bande, à offrir des solutions novatrices en matière de communications, à améliorer nos forfaits, à offrir des solutions comportant de la valeur en matière de TIC à nos clients commerciaux et à servir nos clients selon leurs directives.

## Résultats d'exploitation

Voici un rapport sur les principales composantes de nos résultats d'exploitation consolidés pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2006 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

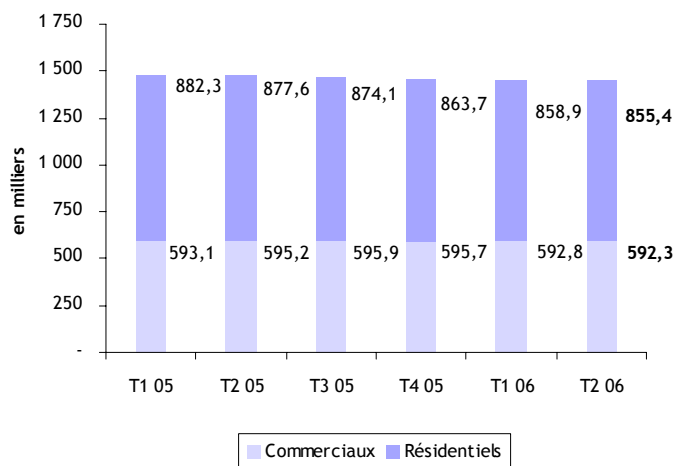
### Produits d'exploitation

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trois mois			Six mois		
	2006	2005	Variation en %	2006	2005	Variation en %
<b>Télécommunications</b>						
Services locaux	180,2 \$	184,2 \$	(2,2)	357,5 \$	366,7 \$	(2,5)
Services interurbains	73,9	80,8	(8,5)	148,6	160,5	(7,4)
Services sans fil	123,4	106,9	15,4	237,2	206,5	14,8
Internet	38,5	32,1	20,0	75,5	62,7	20,4
Autres produits	61,0	54,4	12,0	118,3	107,8	9,7
	<b>477,0</b>	<b>458,4</b>	<b>4,0</b>	<b>937,1</b>	<b>904,2</b>	<b>3,6</b>
<b>Technologies de l'information</b>						
Services de TI	43,8	52,4	(16,4)	86,6	103,3	(16,2)
Solutions matérielles	32,1	33,5	(4,2)	93,5	87,4	7,0
	<b>75,9</b>	<b>85,9</b>	<b>(11,6)</b>	<b>180,1</b>	<b>190,7</b>	<b>(5,6)</b>
Divers et éliminations intersociétés	(18,6)	(29,0)	(35,9)	(38,0)	(56,1)	(32,3)
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>534,3 \$</b>	<b>515,3 \$</b>	<b>3,7</b>	<b>1 079,2 \$</b>	<b>1 038,8 \$</b>	<b>3,9</b>

## Produits d'exploitation tirés des services locaux

Les produits d'exploitation tirés des services locaux proviennent de la prestation du service d'accès au réseau (SAR), des fonctions de service amélioré, de l'accès aux données, des paiements de contribution, des paiements des concurrents, de la location d'appareils téléphoniques, des téléphones publics et des frais de service.

### Clients des SAR sur fil



Les produits d'exploitation tirés des services locaux ont diminué de 4,0 millions de dollars, ou de 2,2 %, au cours du deuxième trimestre de 2006. Cette diminution est semblable au rythme enregistré au premier trimestre de 2006 et au cours de tout l'exercice 2005, et est attribuable à de l'élargissement récent de la zone de services par nos concurrents, au remplacement des technologies et aux restrictions réglementaires.

La majorité des produits d'exploitation tirés des services locaux provient de la prestation de SAR. Le total des produits d'exploitation tirés des SAR au deuxième trimestre de 2006 a fléchi de 1,2 % comparativement à celui du deuxième trimestre de 2005, en conséquence directe d'une baisse de 1,7 % du nombre de clients des SAR. Les produits d'exploitation tirés des SAR à la clientèle résidentielle ont diminué de 2,4 % par rapport à la période correspondante de 2005,

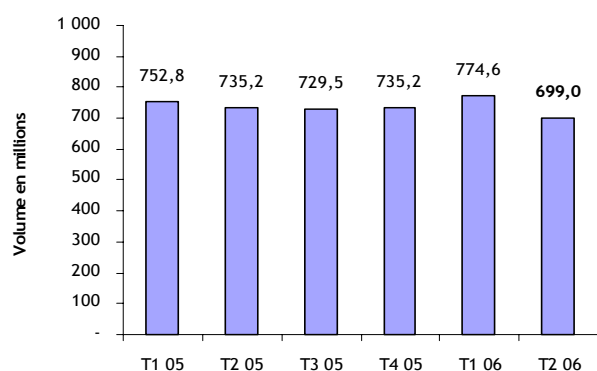
en harmonie avec la baisse de 2,5 % du nombre de clients des SAR, ce qui reflète les pertes de parts de marché, la réduction du nombre de deuxièmes lignes à mesure que les clients migrent du réseau commuté vers le service Internet à haute vitesse et la réduction des lignes principales à mesure que les clients adoptent la technologie du sans-fil et les solutions VoIP. La clientèle commerciale des SAR est demeurée pratiquement inchangée au cours du deuxième trimestre de 2006, grâce à nos solides programmes de commercialisation auprès des PME et des grandes entreprises qui sont orientés vers le maintien de la clientèle.

Les produits d'exploitation tirés de sources autres que les SAR ont glissé de 3,7 % par rapport au deuxième trimestre de 2005. Les diminutions ont eu lieu dans la location d'appareils téléphoniques puisque les clients préfèrent acheter plutôt que louer, et dans les frais de service en raison de la réduction du nombre de clients des SAR et une plus grande utilisation des taux promotionnels. En outre, en raison de la réduction des taux exigée par le CRTC, les frais perçus de nos concurrents qui utilisent notre réseau pour des services interurbains ont chuté.

## Produits d'exploitation tirés des services interurbains

Les produits d'exploitation tirés des services interurbains proviennent de la prestation des services interurbains, du service de réseaux de données et des appels interurbains entrants.

### Minutes d'appels interurbains



Au deuxième trimestre de 2006, les produits d'exploitation tirés des services interurbains ont reculé de 6,9 millions de dollars, ou de 8,5 %, comparativement au deuxième trimestre de 2005, principalement par suite de la baisse de la tarification à la minute.

Sur le marché résidentiel, le prix moyen par minute a diminué de 6,0 % au deuxième trimestre de 2006 par rapport à la période correspondante de 2005, en raison d'une hausse notable du nombre de clients abonnés à des plans interurbains illimités au sein de nos forfaits économiques. Bien que la répartition des prix des services interurbains ait diminué, le succès que nous avons obtenu dans la commercialisation de nos forfaits économiques a

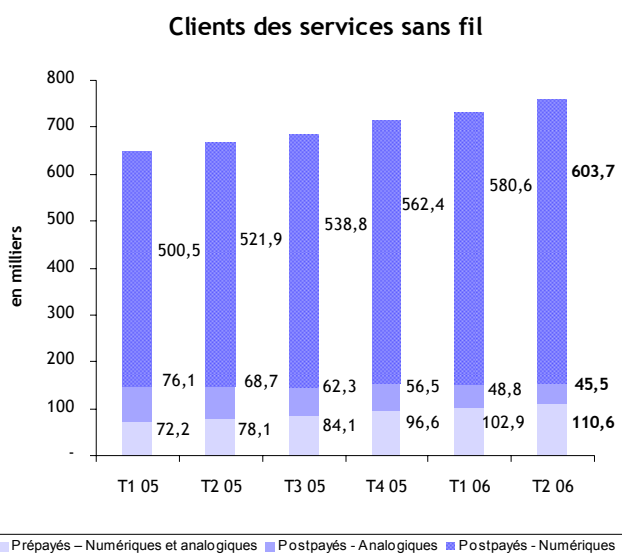
permis de maintenir la clientèle et d'assurer la croissance des produits d'exploitation tirés des services sans fil et Internet.

La baisse des produits d'exploitation tirés des services interurbains de la clientèle commerciale s'explique par la pression à la baisse sur les prix et la réduction des minutes par les centres de contact. Au deuxième trimestre de 2006, le taux moyen par minute a diminué de 6,3 % comparativement au trimestre correspondant de 2005.

Les produits tirés des circuits de transmission de données ont diminué de 1,6 % au cours du deuxième trimestre de 2006, par suite du fléchissement des prix dans le marché des grandes entreprises.

### Produits d'exploitation tirés des services sans fil

Les produits d'exploitation tirés des services sans fil proviennent de la prestation de services cellulaires, de services de téléavertisseurs et de services mobiles sur nos réseaux sans fil analogiques et numériques. Les produits d'exploitation tirés des services cellulaires se composent principalement des frais mensuels récurrents et comprennent également les frais de temps d'antenne, les frais d'interurbain, les frais d'itinérance et les fonctions de service amélioré comme la messagerie textuelle et vidéo ainsi que la navigation sur le Web.



Les produits d'exploitation tirés des services sans fil ont monté de 15,4 % au cours du deuxième trimestre de 2006, en regard du même trimestre de 2005, grâce à la forte croissance de la clientèle, à l'accroissement des produits d'exploitation moyens par client (PEMC) et à la hausse des services de transmission de données.

Notre clientèle a augmenté de 13,6 % par rapport à la période correspondante de 2005, avec des activations nettes de 27 440 abonnés, soit une hausse de 38,3 % par rapport au deuxième trimestre de 2005. Les activations brutes pour le deuxième trimestre de 2006 ont progressé de 4,8 % par rapport à l'exercice précédent, et notre taux de désabonnement de la clientèle s'est amélioré de 29,2 %. Notre taux de désabonnement mensuel reste très enviable à 0,97 %, en raison du nombre croissant de nos clients qui optent pour des forfaits économiques, des services groupés commerciaux et des contrats à plus long terme. Notre taux de désabonnement de la clientèle des services postpayés s'est établi à 0,84 % pour le deuxième trimestre de 2006.

Au 30 juin 2006, environ 90 % de la population du Canada atlantique avait accès à notre réseau sans fil numérique, en hausse par rapport à environ 89 % à la même période l'an passé.

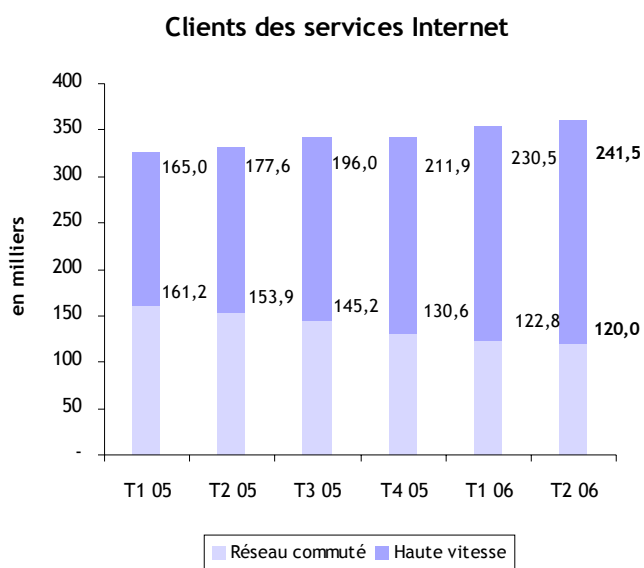
Pour le trimestre terminé le 30 juin 2006, les PEMC des services postpayés ont augmenté de 5,2 % par rapport au trimestre correspondant de 2005, reflétant la hausse de l'utilisation moyenne en minutes et la forte progression de l'utilisation des services de transmission de données attribuable à la messagerie textuelle, à la navigation sur le Web, au Blackberry<sup>MD</sup> et aux téléchargements de contenu privilégié. Les PEMC des services prépayés ont augmenté de 14,3 %, étant donné que de plus en plus de clients des services prépayés ont augmenté le nombre de minutes parlées et ont opté pour des services à valeur ajoutée proposés dans certains de nos plans prépayés. Dans l'ensemble, les PEMC ont augmenté de 2,7 % comparativement au même trimestre de 2005; le ralentissement de cette croissance globale est attribuable à une proportion légèrement supérieure de clients des services prépayés par rapport à 2005. Les clients des services prépayés représentaient 14,6 % de notre clientèle totale au 30 juin 2006, contre 11,7 % au 30 juin 2005. Le nombre plus important de clients des services prépayés reflète notre stratégie consistant à stimuler la croissance des services sans fil en nous concentrant davantage sur la croissance rentable de notre clientèle des services prépayés, tout en maintenant le solide rendement de nos services postpayés.

## Sans-fil - Statistiques

Pour les périodes terminées les 30 juin	Trois mois			Six mois		
	2006	2005	Variation en %	2006	2005	Variation en %
Mensuel - PEMC (en dollars)						
Postpayés	60,29 \$	57,32 \$	5,2	58,63 \$	55,79 \$	5,1
Prépayés	12,76 \$	11,16 \$	14,3	12,16 \$	10,97 \$	10,8
Total	53,51 \$	52,12 \$	2,7	52,11 \$	50,75 \$	2,7
Activations brutes	49 184	46 917	4,8	89 542	82 473	8,6
Désactivations	21 744	27 070	(19,7)	45 252	53 429	(15,3)
Activations nettes	27 440	19 847	38,3	44 290	29 044	52,5
Mensuel - utilisation moyenne en minutes par client	302	299	1,0	290	281	3,2
Taux de désabonnement - services postpayés	0,84 %	1,25 %	(32,8)	0,92 %	1,25 %	(26,4)
Taux de désabonnement moyen pondéré	0,97 %	1,37 %	(29,2)	1,03 %	1,37 %	(24,8)

### Produits d'exploitation tirés des services Internet

Les produits d'exploitation tirés des services Internet proviennent des services à haute vitesse et des services du réseau commuté, ainsi que des services et des applications améliorés comme TV sur mon PC<sup>MC</sup>, les services de sécurité, les téléchargements de musique et l'accès commuté rapide.



Les produits d'exploitation tirés des services Internet pour le deuxième trimestre de 2006 ont grimpé de 20,0 % par rapport au trimestre correspondant de 2005, dans le sillage d'un bond de 39,3 % des produits d'exploitation tirés des services à haute vitesse. La croissance des produits d'exploitation a été alimentée par la progression du nombre de clients des services à haute vitesse, la diminution du recours à des prix promotionnels et la hausse de l'adoption des services améliorés.

Le nombre de clients des services à haute vitesse a augmenté de 36,0 % par rapport au deuxième trimestre de 2005, contribuant ainsi à la hausse de 9,1 % du nombre de clients des services Internet par rapport à l'exercice précédent. Au deuxième trimestre, 11 012 clients des services à haute vitesse ont été ajoutés, compte tenu des désabonnements, surtout grâce à des offres concurrentielles, à la gestion proactive de la migration de la clientèle du réseau commuté, à l'élargissement de notre

zone de services, à la réussite de notre campagne de commercialisation de notre nouveau service Internet pour bureau à domicile et à la popularité soutenue de notre programme d'achat d'un ordinateur personnel. Le taux de réduction de notre clientèle du réseau commuté a ralenti, entraînant une croissance générale nette de la clientèle comparativement au deuxième trimestre de 2005. Au 30 juin 2006, notre service Internet à haute vitesse servait 83,6 % des foyers et 87,7 % des entreprises dans le Canada atlantique, contre respectivement 77,3 % et 82,4 % au 30 juin 2005.

Le taux de désabonnement de la clientèle a été atténué par l'attention que nous accordons aux programmes de maintien de la clientèle et de gestion de la fidélisation, ainsi que par la popularité grandissante des forfaits économiques et l'intégration de nos offres Internet aux autres services groupés commerciaux. Dans l'ensemble, le taux de désabonnement moyen pondéré pour le deuxième trimestre, qui a atteint 1,88 %, a été inférieur à celui du deuxième trimestre de 2005, alors qu'il s'établissait à 2,07 %.

Les PEMC des services Internet haute vitesse pour les particuliers ont poursuivi leur progression et affiché une croissance solide par rapport au deuxième trimestre de 2005, grâce à l'abandon des prix promotionnels et à l'accroissement de la pénétration du service à haute vitesse ultra et des services à valeur ajoutée. Les PEMC des

services à haute vitesse pour les entreprises ont fléchi, comme prévu, par suite de l'adoption du forfait Internet à haute vitesse pour bureaux à domicile lancé en 2005 dans le cadre de notre initiative stratégique visant à atteindre la croissance des services Internet auprès des PME.

## Internet - Statistiques

<i>Pour les périodes terminées les 30 juin</i>	2006			2005			Variation en %		
	2006	2005	Variation en %	2006	2005	Variation en %	2006	2005	Variation en %
<b>Produits d'exploitation (en millions de dollars)</b>									
Réseau commuté	8,0 \$	10,2 \$	(21,6)	16,7 \$	21,0 \$	(20,2)			
Haute vitesse	30,5 \$	21,9 \$	39,3	58,8 \$	41,7 \$	40,8			
Total	38,5 \$	32,1 \$	20,0	75,5 \$	62,7 \$	20,4			
<b>Mensuel - PEMC (en dollars)</b>									
Réseau commuté - résidentiel	21,17 \$	19,76 \$	7,1	21,19 \$	18,93 \$	11,9			
Haute vitesse - résidentiel	34,70 \$	32,52 \$	6,7	34,37 \$	32,02 \$	7,3			
Réseau commuté - commercial	42,51 \$	47,42 \$	(10,4)	44,47 \$	47,09 \$	(5,6)			
Haute vitesse - commercial	80,67 \$	86,78 \$	(7,0)	81,64 \$	89,25 \$	(8,5)			
<b>Ajouts nets de clients</b>									
Réseau commuté	(2 860)	(7 245)	(60,5)	(10 668)	(14 196)	(24,9)			
Haute vitesse	11 012	12 485	(11,8)	29 612	28 084	5,4			
Total	8 152	5 240	55,6	18 944	13 888	36,4			
<b>Taux de désabonnement</b>									
Haute vitesse - résidentiel	1,77 %	1,93 %	(8,3)	1,51 %	1,60 %	(5,6)			
Haute vitesse - commercial	2,00 %	1,64 %	22,0	1,89 %	1,63 %	16,0			
Pondéré (haute vitesse et réseau commuté)	1,88 %	2,07 %	(9,2)	1,75 %	1,93 %	(9,3)			

## Autres produits d'exploitation

<i>Pour les périodes terminées les 30 juin</i> <i>(en millions de dollars)</i>	Trois mois			Six mois		
	2006	2005	Variation en %	2006	2005	Variation en %
Produits	33,9 \$	27,2 \$	24,6	63,8 \$	55,0 \$	16,0
Annuaire	13,9	13,6	2,4	27,3	26,0	5,0
Innovatia	10,3	10,3	-	20,8	18,8	10,6
Divers	2,9	3,3	(14,4)	6,4	8,0	(20,0)
	61,0 \$	54,4 \$	12,0	118,3 \$	107,8 \$	9,7

Les ventes de produits ont fait un bond de 24,6 % au cours du deuxième trimestre de 2006, principalement en raison de l'augmentation des ventes d'ordinateurs personnels dans le cadre de notre programme d'achat d'ordinateurs personnels. La hausse des ventes de téléphones cellulaires et d'accessoires a également contribué à la croissance des ventes par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

### Produits d'exploitation tirés des services de TI

Les produits d'exploitation tirés des services de TI comprennent l'intégration de systèmes, la conception de logiciels, les services de consultation auprès des entreprises et d'infrastructure comme les centres de données, les centres d'assistance, les services de sécurité et l'assistance technique.

Les produits d'exploitation tirés des services de TI ont reculé de 8,6 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2006, comparativement au même trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'exploitation provenant des clients internes ont diminué de 10,5 millions de dollars, par suite de l'intégration organisationnelle en 2005 de la fonction services d'infrastructure de notre secteur Technologies de l'information dans le secteur Télécommunications, qui a nécessité la mutation de quelque 425 employés de xwave à Télécommunications Aliant. Des produits d'exploitation tirés des services d'impartition en TI d'environ 9,5 millions de dollars, imputés au secteur Télécommunications au deuxième trimestre de 2005, sont maintenant attribués directement au secteur Télécommunications, réduisant ainsi les produits d'exploitation internes. Dans les résultats consolidés, ces produits d'exploitation internes sont éliminés. Les produits d'exploitation tirés des services de TI à des clients externes

pour le deuxième trimestre de 2006 ont progressé de 1,9 million de dollars, ou de 6,6 %, par rapport à la même période en 2005, principalement grâce aux nouveaux contrats ou à la croissance différentielle des contrats existants auprès de clients externes du secteur public, des soins de santé, de la justice et de la sécurité publique.

#### Produits d'exploitation tirés des solutions matérielles

Les produits d'exploitation tirés des solutions matérielles proviennent de la vente de matériel informatique, d'accessoires et de logiciels.

Les produits d'exploitation tirés des solutions matérielles pour le deuxième trimestre de 2006 ont chuté de 4,2 %, ou de 1,4 million de dollars, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à l'accélération des dépenses par un client important, ce qui a contribué à la croissance du premier trimestre de 2006. La croissance des produits d'exploitation tirés des solutions matérielles d'un exercice à l'autre est de 7,0 %.

#### Charges

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trois mois			Six mois		
	2006	2005	Variation en %	2006	2005	Variation en %
<b>Charges</b>						
Charges d'exploitation						
Coût des produits d'exploitation	67,8 \$	65,0 \$	4,3	156,8 \$	148,0 \$	5,9
Coûts des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	24,3	24,9	(2,1)	49,1	50,2	(2,1)
Autres charges d'exploitation	241,7	227,6	6,2	477,3	457,5	4,3
	333,8	317,5	4,6	683,2	655,7	3,8
Amortissement	91,9	99,0	(7,1)	190,8	197,6	(3,4)
Imputation de restructuration et autres imputations	8,9	-	-	9,2	-	-
	434,6 \$	416,5 \$	4,3 \$	883,2 \$	853,3 \$	3,5

#### Coût des produits d'exploitation

Le coût des produits d'exploitation s'est accru de 4,3 % au deuxième trimestre de 2006 en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des coûts liés à l'augmentation des ventes de produits de télécommunications. Ces coûts ont été légèrement contrebalancés par les montants moins élevés imposés par le CRTC relativement au règlement de litiges portant sur les réseaux.

#### Coûts des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trois mois			Six mois		
	2006	2005	Variation en %	2006	2005	Variation en %
Régimes de retraite à prestations déterminées	19,7 \$	18,3 \$	7,7	39,9 \$	36,6 \$	9,0
Régimes de retraite à cotisations déterminées	2,3	2,2	4,5	4,5	5,1	(11,8)
Autres avantages postérieurs à l'emploi	2,3	4,4	(47,7)	4,7	8,5	(44,7)
	24,3 \$	24,9 \$	(2,1)	49,1 \$	50,2 \$	(2,1)

La baisse de 2,1 % de l'ensemble des coûts des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi au deuxième trimestre de 2006 par rapport à la période correspondante de 2005 témoigne du succès des efforts déployés pour rétablir une certaine stabilité de ces régimes au cours des deux dernières années. Alors que les coûts des régimes de retraite à prestations déterminées (RRPD) ont enregistré une hausse, les RRPD ont cessé d'accepter de nouveaux participants par suite des modifications apportées aux régimes en 2004. En outre, des modifications apportées aux régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi au premier trimestre de 2006 ont entraîné des réductions immédiates des coûts et auront pour effet d'amoindrir le risque de croissance future de ces coûts.

Les coûts des autres avantages postérieurs à l'emploi pour le deuxième trimestre de 2006 se sont accrus par rapport à la même période de 2005 en raison principalement de l'amortissement d'un solde plus élevé de pertes actuarielles nettes d'exercices antérieurs. Les pertes actuarielles nettes ont augmenté du fait d'une hausse de l'obligation au titre des prestations constituées attribuable au taux d'intérêt plus faible utilisé pour actualiser l'obligation future à la fin de l'exercice 2005. Au deuxième trimestre de 2006, nous avons amorti des pertes cumulées supplémentaires de 2,6 millions de dollars au moyen de la charge de retraite par rapport à la période correspondante de 2005.

Les coûts des régimes de retraite à cotisations déterminées (RRCD) correspondent au coût des services rendus au cours de l'exercice relié à nos cotisations aux comptes d'épargne-retraite des employés. Les coûts des RRCD pour le deuxième trimestre de 2006 correspondent à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les coûts des autres avantages postérieurs à l'emploi pour le deuxième trimestre de 2006 ont diminué par rapport à la période correspondante de 2005. En date du 15 janvier 2006, certains employés sont passés des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi existants de la société à un nouveau régime comportant une prestation annuelle maximale dont l'employé peut se servir pour acheter des avantages collectifs au moment de la retraite. Par suite de ces changements, une réduction des coûts des services passés de 44,9 millions de dollars a été comptabilisée au cours du premier trimestre de 2006 et est amortie suivant la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité des employés. Les changements de régimes entraîneront en outre une baisse des intérêts débiteurs et des coûts des services rendus au cours de la période.

#### *Autres charges d'exploitation*

Les autres charges d'exploitation ont monté de 14,1 millions de dollars, ou 6,2 %, au cours du deuxième trimestre de 2006 comparativement à la période correspondante de 2005. La croissance de 13,6 % de notre clientèle et de 9,1 % de notre clientèle des services sans fil et des services Internet ont été les principaux moteurs de cette montée. En outre, les avancées technologiques réalisées dans le secteur des téléphones mobiles et des appareils BlackBerry ont entraîné une hausse des coûts du matériel alors que les clients passent à des technologies plus récentes. L'augmentation des charges d'exploitation du trimestre reflète également la hausse de la rémunération des employés syndiqués et de la direction, ainsi que la montée des coûts de publicité liés à notre parrainage des Jeux Olympiques de 2010 et le lancement d'une nouvelle campagne de commercialisation dynamique en mai 2006. Les efforts centrés sur le contrôle des coûts et les programmes de productivité ont permis de contenir partiellement la croissance des charges pour le trimestre.

#### *Amortissement*

Pour le deuxième trimestre de 2006, les charges d'amortissement ont diminué de 7,1 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. À compter du 1<sup>er</sup> avril 2006, nous avons modifié notre estimation de la vie utile d'un logiciel créé à l'interne de trois à cinq ans. Par conséquent, la charge d'amortissement se rapportant à ce logiciel a été réduite de 7,7 millions de dollars.

#### *Imputation de restructuration et autres imputations*

La restructuration planifiée de nos activités visant à accroître la productivité et la création d'une fiducie de revenu ont entraîné des charges de 8,9 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2006, la plus grande partie de ces charges étant attribuables à des prestations de départ et autres prestations semblables.

### **Autres charges**

#### *Autres charges*

Les autres charges pour le deuxième trimestre de 2006 ont été conformes aux autres charges de la période correspondante de 2005. Un bénéfice de 1,8 million de dollars lié à la comptabilisation et au règlement à la juste valeur d'instruments dérivés a été grandement contrebalancé par la réduction des taux d'intérêt et la hausse des honoraires liés à la titrisation des créances.

Au cours du premier trimestre de 2006, l'exercice d'un contrat d'instrument dérivé consistant en une swaption de taux d'intérêt et l'extinction de la prime non amortie connexe ont entraîné une perte liée à des instruments dérivés de 13,1 millions de dollars. Pour de plus amples détails, voir la rubrique «Autres arrangements financiers».

## Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs pour le deuxième trimestre de 2006 ont diminué de 13,5 % par rapport aux intérêts débiteurs du deuxième trimestre de 2005, en raison de la réduction de l'encours de la dette à long terme de la période comparativement à l'exercice précédent, combinée à une baisse globale du taux d'intérêt sur le refinancement de la dette à long terme au cours des dernières années.

## Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices pour le deuxième trimestre de 2006 ont été semblables à ceux de la période correspondante de 2005. Bien que le bénéfice avant impôts ait augmenté, les impôts sur les bénéfices ont été atténués par une réduction de 1,5 point de pourcentage du taux d'imposition effectif par suite d'une réévaluation des actifs et passifs d'impôts futurs attribuable à la réduction de taux d'imposition fédéral et provincial récemment prescrite.

## Gestion financière et gestion de capitaux

### Sommaire des flux de trésorerie

Pour les périodes terminées les 30 juin

(en millions de dollars)

	Trois mois			Six mois		
	2006	2005	Variation en %	2006	2005	Variation en %
Flux de trésorerie d'exploitation :						
Activités d'exploitation						
Bénéfice net d'exploitation	53,2 \$	49,8 \$	6,9	93,4 \$	93,4 \$	-
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	22,1	22,6	(2,2)	44,7	45,0	(0,7)
Capitalisation des RRPD et autres avantages postérieurs à l'emploi	(28,9)	(20,0)	44,5	(51,9)	(100,1)	(48,2)
Perte liée (gain lié) aux instruments dérivés	(1,2)	-	-	11,9	-	-
Impôts futurs	(3,2)	(0,2)	-	(9,6)	0,2	-
Amortissement et autres éléments hors caisse	94,8	99,5	(4,7)	194,9	198,1	(1,6)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation	(16,6)	16,8	-	(63,5)	(35,6)	78,4
	120,2	168,5	(28,7)	219,9	201,0	9,4
Rachat d'actions ordinaires	(19,8)	(46,3)	(57,2)	(19,8)	(79,5)	(75,1)
Émission d'actions ordinaires	10,0	0,3	-	14,2	0,8	-
Dividendes en espèces versés sur actions privilégiées et sur actions ordinaires	(40,7)	(39,6)	2,8	(117,6)	(79,7)	47,6
Produit de la dette à long terme	279,6	149,3	87,3	279,6	149,3	87,3
Remboursement de la dette à long terme	(75,0)	-	-	(125,0)	(0,1)	-
Achats d'immobilisations	(104,3)	(104,3)	-	(185,3)	(186,0)	(0,4)
Rachat d'actions privilégiées	(175,0)	-	-	(175,0)	-	-
Autres activités de financement et d'investissement	(4,7)	(6,4)	(26,6)	(14,4)	(9,6)	50,0
Affectation nette des flux de trésorerie	(9,7) \$	121,5 \$	-	(123,4) \$	(3,8) \$	-

### Activités d'exploitation

Au cours du deuxième trimestre de 2006, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 120,2 millions de dollars, soit une réduction de 48,3 millions de dollars par rapport à la même période en 2005. Le financement des RRPD et les modifications apportées aux actifs et passifs d'exploitation constituent les principaux facteurs ayant contribué à cette réduction.

### Capitalisation des RRPD et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Au cours du deuxième trimestre de 2006, nous avons reçu les résultats des évaluations actuarielles de nos RRPD au 31 décembre 2005. Ces évaluations ont entraîné un déficit de solvabilité de 209,8 millions de dollars, qui sera capitalisé au cours des cinq prochaines années, et un déficit lié à la pérennité des régimes de 165,6 millions de dollars, qui sera capitalisé au cours des quinze prochains exercices. Tout ceci s'ajoute aux déficits de solvabilité annuels déterminés au cours des exercices précédents. Une capitalisation totale de 103,5 millions de dollars est requise pour nos RRPD en 2006, compte tenu des réaffectations de cotisations volontaires effectuées au cours des exercices précédents. De ce montant, environ 68 millions de dollars sont nécessaires au remboursement du déficit.

de capitalisation et le reste représente la capitalisation annuelle des coûts des services de l'exercice. Au cours du trimestre, nous avons versé 27,3 millions de dollars en cotisations à nos RRPD afin d'élever le cumul annuel des cotisations jusqu'à ce jour aux montants exigés en vertu des évaluations.

Nous prévoyons que les exigences de capitalisation de nos régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi se situeront dans la fourchette de 5 millions de dollars à 7 millions de dollars pour 2006. Ces régimes ont nécessité une capitalisation en espèces de 1,6 million de dollars au deuxième trimestre de 2006.

#### Perte liée (gain lié) aux instruments dérivés

Au cours du premier trimestre de 2006, l'exercice d'un contrat d'instrument dérivé consistant en une swaption de taux d'intérêt et l'extinction de la prime non amortie connexe ont entraîné une perte liée aux instruments dérivés de 13,1 millions de dollars. Comme il est indiqué à la rubrique «Autres arrangements financiers», nous avons conclu un swap de taux d'intérêt fixe contre un taux d'intérêt variable, à l'égard duquel les variations de la juste valeur sont constatées comme élément hors caisse dans les autres charges (produits) au titre des instruments dérivés. La diminution de la valeur de ce swap au cours du deuxième trimestre de 2006 a atteint 1,2 million de dollars.

#### Impôts futurs

De plus amples renseignements sur la baisse de 3,0 millions de dollars de la charge d'impôts futurs par rapport au deuxième trimestre de 2005 sont fournis à la rubrique «Autres charges».

#### Amortissement et autres éléments hors caisse

La diminution de l'amortissement et des charges d'amortissement qui a contribué à la baisse enregistrée dans ce poste des flux de trésorerie au deuxième trimestre de 2006 est traitée plus en détails à la rubrique «Charges».

### Variation des actifs et des passifs d'exploitation

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trois mois			Six mois		
	2006	2005	Variation en %	2006	2005	Variation en %
Débiteurs	16,8 \$	27,7 \$	(39,4)	19,4 \$	30,1 \$	(35,5)
Charges payées d'avance	(15,0)	(15,3)	(2,0)	(17,4)	(22,2)	(21,6)
Stocks	2,8	4,2	(33,3)	6,2	4,4	40,9
Charges et crédits reportés	(43,8)	(2,8)	-	(50,1)	(2,2)	-
Créditeurs et charges à payer	27,3	(12,7)	-	31,5	(61,2)	-
Impôts sur les bénéfices à recevoir et à payer	(4,7)	15,7	-	(53,1)	15,5	-
Variation des actifs et passifs d'exploitation	(16,6) \$	16,8 \$	-	(63,5) \$	(35,6) \$	78,4

Au cours du deuxième trimestre de 2006, la variation des actifs et passifs d'exploitation a entraîné l'utilisation de 16,6 millions de dollars de liquidités, ce qui représente un bond de 33,4 millions de dollars de plus qu'au deuxième trimestre de 2005. Une réduction des créances a généré des flux de trésorerie d'exploitation de 16,8 millions de dollars au cours du deuxième trimestre, soit 10,9 millions de dollars de moins qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution résulte principalement du recouvrement de créances liées à la vente de solutions matérielles de TI après un premier trimestre très actif, contrebalancé légèrement par une hausse liée au recouvrement des coûts dans le cadre d'un projet d'investissement commun. De plus, le délai moyen de recouvrement s'est amélioré au cours du deuxième trimestre de 2005, situation qui s'est stabilisée en 2006. Les charges reportées pour le deuxième trimestre de 2006 comprennent un montant de 39,9 millions de dollars au titre de frais de remboursement de la dette à long terme, dont 10,1 millions de dollars sont inclus dans les créditeurs, et dont 29,8 millions de dollars ont été payés à la fin de juin 2006. A également contribué à l'augmentation des liquidités découlant des créditeurs, un montant de 8,2 millions de dollars de charges de restructuration et d'autres charges engagées en juin 2006. En outre, des paiements de 9,4 millions de dollars ont été effectués au cours du deuxième trimestre de 2005 relativement à notre programme volontaire d'encouragement à la retraite anticipée (PERA) de 2004. L'impôt sur les bénéfices versé au cours du deuxième trimestre de 2006 a été plus élevé qu'au deuxième trimestre de 2005 par suite de l'obligation d'effectuer des versements plus élevés par rapport à l'exercice précédent. Aussi, un montant de 6,7 millions de dollars au titre des impôts à recouvrer a été

comptabilisé au deuxième trimestre de 2006 relativement à une demande de crédits pour la recherche scientifique et le développement expérimental.

#### *Rachat d'actions ordinaires*

Nous avons lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires le 3 mai 2006 qui nous a permis d'acquérir, de temps à autre, jusqu'à 3 000 000 de nos actions ordinaires émises et en circulation au cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. L'offre publique de rachat a expiré le 7 juillet 2006. Nous avons lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires semblable le 4 février 2005 en vertu de laquelle nous pouvions acquérir 6 637 200 actions ordinaires avant l'expiration de l'offre le 3 février 2006. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2006, nous avons racheté pour annulation 562 216 actions, au prix de 19,8 millions de dollars. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2005, nous avons racheté pour annulation respectivement 1 697 691 et 2 848 879 actions, totalisant respectivement 46,3 millions de dollars et 79,5 millions de dollars.

Pour de plus amples renseignements sur l'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires, consultez la note 8 afférente à nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2006.

#### *Émission d'actions ordinaires*

Au cours du deuxième trimestre de 2006, nous avons émis 329 112 actions ordinaires pour un produit de 10,0 millions de dollars, par suite de l'exercice d'options en vertu de notre régime d'options sur actions.

#### *Dividendes sur actions privilégiées et sur actions ordinaires*

Les dividendes en espèces versés au cours du deuxième trimestre de 2006 ont augmenté de 2,8 % par rapport à la période correspondante de 2005. L'augmentation reflète la hausse de 5,1 % du taux de dividende trimestriel approuvée au cours du premier trimestre de 2006, contrebalancée par le nombre moins élevé d'actions en circulation par suite des offres publiques de rachat dans le cours normal des affaires en cours durant la plus grande partie de 2005 et une partie de 2006.

#### *Produit de la dette à long terme*

Au cours du deuxième trimestre de 2006, nous avons conclu une facilité de crédit provisoire remboursable à vue avec deux banques à charte canadiennes pour un montant total maximum de 1,0 milliard de dollars. Au 30 juin 2006, un montant de 280,0 millions de dollars avait été tiré, déduction faite de 0,4 million de dollars au titre des charges et escomptes d'émission. Cette facilité de crédit provisoire avait pour but de financer provisoirement les opérations préalables à la création de la fiducie de revenu, le produit ayant été utilisé pour le rachat d'actions privilégiées et le remboursement de la dette à long terme. La facilité a été remboursée le 7 juillet 2006 et remplacée par des facilités de crédit bancaire, comme il est expliqué à la rubrique «Situation de trésorerie».

#### *Remboursements de la dette à long terme*

Le 1<sup>er</sup> mars 2006, nous avons racheté, avant l'échéance, 50,0 millions de dollars d'obligations hypothécaires de premier rang à 10,45 %, série AD en circulation, échéant le 1<sup>er</sup> mars 2013.

Le 30 juin 2006, nous avons racheté avant l'échéance 75,0 millions de dollars d'obligations hypothécaires de premier rang à 10,75 %, série T en circulation, échéant le 12 juin 2014. Une prime de 29,8 millions de dollars a été versée pour le rachat de ces obligations et a été comptabilisée comme charge reportée au 30 juin 2006, puisque le rachat se rapporte à la création et la restructuration du capital de Bell Aliant.

## *Rachat d'actions privilégiées*

Le 30 juin 2006, nous avons racheté la totalité des 7 000 000 actions privilégiées émises et en circulation. Le prix de rachat, correspondant à la valeur nominale, soit 25,00 \$ l'action, s'est élevé à 175,0 millions de dollars.

## **Situation de trésorerie**

La création de Bell Aliant nous a obligés à modifier considérablement la structure du capital actuelle. Pour nous aider à financer l'arrangement et refinancer la dette à long terme existante, à répondre aux besoins permanents de liquidités, et à financer les paiements du déficit spécial exigés pour nos RRPD, des facilités de crédit bancaire totalisant 3,5 milliards de dollars ont été obtenues par l'intermédiaire d'un syndicat d'institutions financières mené conjointement par deux banques à charte canadiennes. Les composantes et modalités des facilités sont décrites à la note 11 afférente à nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2006.

Des frais importants ont été engagés afin de conclure l'opération relative à Bell Aliant, et la conversion en une structure de fiducie de revenu influe sur notre manière de gérer les besoins de liquidités, parce que l'accent est mis sur le dégagement du maximum possible de flux de trésorerie distribuables stables pour les porteurs de parts du Fonds.

## *Besoins de liquidités*

Nos besoins de liquidités pour le reste de 2006 consisteront en frais d'opération et d'intégration, distributions aux porteurs de parts, investissements, cotisations requises aux régimes de retraite et paiements d'autres engagements. En particulier, on prévoit que ces besoins entraîneront l'utilisation de flux de trésorerie aux fins suivantes :

- La création de Bell Aliant exige des débours importants, car la contrepartie comprend un billet à vue de 1,256 milliard de dollars émis à Bell Canada qui a été réglé peu après la conclusion de l'arrangement. Ainsi, nous défraierons les frais liés à la conclusion de l'opération, qui comprennent les primes de remboursement de la dette, les frais de financement, les frais de services bancaires d'investissement et de consultation, la charge de restructuration et autres charges.
- La majorité de l'encours de notre dette à long terme sera rachetée ou remboursée et refinancée par des émissions sur le marché financier, comme il est décrit à la rubrique «*Dette*».
- Les distributions aux porteurs de parts devraient s'élever à environ 0,23 \$ la part par mois, sous réserve de l'approbation par les fiduciaires du Fonds.
- Les cotisations totales aux RRPD devraient s'établir entre 100 et 110 millions de dollars pour 2006, ces données sont favorables par rapport aux estimations faites plus tôt dans l'exercice et reposent sur les évaluations actuarielles finales de nos RRPD au 31 décembre 2005. Ces paiements incluent environ 68 millions de dollars en paiements spéciaux qui peuvent être financés par une facilité de crédit spéciale établie à cette fin. Les nouvelles évaluations actuarielles au 7 juillet 2006 seront également exigées dans le cadre de la création de Bell Aliant et elles seront achevées au quatrième trimestre de 2006. Nous rajusterons nos cotisations aux RRPD, au besoin, d'après les résultats de ces évaluations. En outre, nous évaluerons les mesures de la capitalisation de solvabilité introduites dans le budget de 2006 du gouvernement fédéral. L'adoption d'une mesure d'allègement de la capitalisation de solvabilité pourrait réduire nos cotisations au régime nécessaires pour 2006 d'un maximum de 30 % par rapport aux niveaux ci-dessus.

La capitalisation des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi pour 2006 devrait s'établir entre 5 et 7 millions de dollars.

- Des investissements seront effectués au besoin pour soutenir notre infrastructure existante et faire progresser nos initiatives stratégiques.
- Notre programme de titrisation de créances expire en décembre 2006. La cession des créances n'a pas changé par suite de la création de Bell Aliant et le produit au comptant net demeure à 120,0 millions de dollars. Le programme de titrisation est présentement renégocié et nous avons l'intention de poursuivre le programme.

- Les autres engagements, notamment les contrats de location-exploitation et les engagements d'achats de matériel et d'autres infrastructures de réseau, ainsi que les éventualités sont présentés à la note 10 afférente à nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2006 et aux notes 19 et 22 afférentes à nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

### Sources de financement

Nous prévoyons être en mesure de combler nos besoins de liquidités en puisant dans nos fonds en caisse et dans les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, et grâce à l'accès aux marchés financiers et à des facilités de crédit.

## Structure du capital

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	30 juin 2006		31 décembre 2005	
Actions ordinaires	1 246,1 \$	53,8 %	1 239,6 \$	53,1 %
Actions privilégiées	-	-	172,3	7,4 %
Part des actionnaires sans contrôle	6,7	0,3 %	5,6	0,2 %
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	1 062,6	45,9 %	904,5	38,8 %
Effets à payer et avances bancaires	-	-	11,2	0,5 %
<b>Total du capital</b>	<b>2 315,4 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2 333,2 \$</b>	<b>100,0 %</b>
Dette en pourcentage du total du capital		45,9 %		39,3 %

### Actions ordinaires

Le 5 juillet 2006, le régime d'options sur actions des employés a été aboli et toutes les options sur actions en cours ont été réputées entièrement acquises. Les options pourraient être exercées ou admissibles à un règlement au comptant, si le porteur d'options en décide ainsi. Le même jour, il y avait 2 451 260 options en cours, dont 1 947 733 ont été exercées ou réglées au comptant, ce qui a donné lieu à une imputation de 8,5 millions de dollars, soit l'excédent du prix moyen pondéré des actions ordinaires pour les dix derniers jours ouvrables sur le prix d'exercice des options.

Le 7 juillet 2006, en vertu des modalités de l'arrangement, toutes les actions ordinaires en circulation d'Aliant détenues par le public et un certain nombre d'actions d'Aliant détenues par BCE ont été échangées à raison d'une pour une contre des parts du Fonds. Les actions ordinaires qui restent d'Aliant Inc. détenues par BCE ont été échangées contre des parts de société en commandite de filiales du Fonds.

Au 24 juillet 2006, Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales détenait les parts en circulation suivantes:

### Émises

*(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

	24 juillet 2006	
	Nombre de parts du fonds	Valeur
Parts du fonds	124 121 175	4 141,0 \$

### Dette

Le 7 juillet 2006, des facilités de crédit auprès d'un syndicat de banques à charte canadiennes ont été finalisées pour un montant total maximal de 3,5 milliards de dollars. Au 27 juillet 2006, environ 1,7 milliard de dollars avaient été prélevés sur ces facilités. Les fonds ont servi à rembourser l'encours sur la facilité de crédit à vue de 280,0 millions de dollars au 30 juin 2006, afin de racheter les obligations et débentures pour 351,8 millions de dollars, y compris les primes de remboursement de la dette, pour régler un billet à payer à vue de 1,256 milliard de dollars à Bell Canada relativement à l'opération de création de Bell Aliant, et payer les frais de l'opération. Nous avons l'intention de refinancer la dette bancaire de 1,7 milliard de dollars avec une dette à long terme plus permanente au moyen d'émissions sur le marché financier dans les 12 à 36 prochains mois. De plus, 400,0 millions

de dollars des billets à moyen terme rachetables d'Aliant demeurent en circulation, et nous avons l'intention de racheter et de refinancer ces billets. La pièce finale de la dette à long terme actuelle d'Aliant, un billet à moyen terme de 100,0 millions de dollars, expirera en janvier 2007.

Le 13 juillet 2006, Bell Aliant Communications régionales, société en commandite a lancé un programme de papier commercial de 400,0 millions de dollars. Au 27 juillet 2006, des billets d'une valeur de 200,0 millions de dollars ont été émis en vertu de cette facilité. Le produit de l'émission du papier commercial servira à rembourser la dette bancaire existante et aux fins générales de l'exploitation. Nous veillerons constamment à ce qu'existe dans notre crédit bancaire renouvelable une capacité disponible suffisante pour soutenir les émissions du papier commercial.

#### Notations

Le 10 juillet 2006, Standard and Poors (S&P) et Dominion Bond Rating Service (DBRS) ont confirmé les notations pour Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et le Fonds.

	S&P	DBRS
Dette de premier rang non garantie de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	BBB. tendance stable	BBB (haut), tendance stable
Papier commercial de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	Non noté	R-1 (bas), tendance stable
Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales [notations de stabilité]	SR-2, perspective négative	STA-2 (haut)

Les notations de stabilité sont uniques aux fonds de revenu.

La fourchette des notations de stabilité des fonds de revenu canadiens de S&P donne une idée de la stabilité relative des distributions en espèces parmi les divers fonds de revenu. Une notation de stabilité, allant de «SR-1» à «SR-7», reflète l'évaluation par S&P du modèle de gestion sous-jacent, de sa durabilité, et de la variabilité de la production de flux de trésorerie distribuables à moyen et long terme. Les fonds de revenu ayant la notation «SR-2» comportent un niveau très élevé de stabilité de la production des flux de trésorerie distribuables par rapport à d'autres fonds de revenu sur le marché canadien. La perspective négative de S&P reflète son inquiétude à l'égard de la capitalisation prévue du déficit de la caisse de retraite, de la variabilité éventuelle de ce déficit, et de la possibilité d'un financement par emprunts plus élevé que prévu pour combler les insuffisances de la capitalisation de la caisse de retraite. Les autres risques cités incluent la possibilité d'une érosion plus élevée que prévu des produits tirés des services locaux ou interurbains et d'une croissance plus lente que prévu des produits tirés de l'Internet.

Les catégories de notation de stabilité de DBRS vont de «STA-1» à «STA-7», «STA-1» étant la plus élevée. En outre, DBRS distingue les notations entre «haut», «moyen» et «bas» pour indiquer où se situe le fonds dans la catégorie de la notation. Les notations tiennent compte des sept principaux facteurs liés aux caractéristiques d'exploitation et de l'industrie : la qualité des actifs, la souplesse financière, la diversification, la taille et la position sur le marché, le parrainage/gouvernance, et la croissance. Une notation de stabilité de «STA-2» est une indication d'une très bonne stabilité et durabilité, et les fonds de revenu ayant cette notation affichent généralement une vigueur plus grande que la moyenne pour les points examinés, et possèdent des niveaux de revenu par part distribuable qui ne risquent pas d'être influencés par des événements prévisibles.

#### Autres arrangements financiers

##### Obligations contractuelles

Nous avons signé divers contrats de location-exploitation et pris divers engagements d'achats de matériel et d'autres infrastructures de réseau. Les paiements futurs estimatifs en vertu de telles ententes sont présentés à la

note 10 afférente à nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2006 et dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

#### *Titrisation de créances*

Nous vendons, en vertu d'une convention de rachat, certaines créances à une fiducie de titrisation. De plus amples renseignements sur cet arrangement sont fournis aux notes 1 et 2 afférentes à nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005. Le produit au comptant net détenu dans la fiducie de titrisation totalise 120,0 millions de dollars. Même si les débiteurs associés à notre ancien secteur du sans-fil seront générés par Bell Canada, celle-ci a convenu de nous revendre les créances pour que nous puissions maintenir notre programme à 120,0 millions de dollars jusqu'à ce qu'il soit renégocié. Après la conclusion de l'arrangement, nous générerons des débiteurs liés à la clientèle rurale sans-fil en Ontario et au Québec, et nous avons également accepté de les revendre à Bell Canada afin qu'elle puisse maintenir son programme de titrisation.

#### *Utilisation d'instruments financiers dérivés*

Nous utilisons régulièrement des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt et les risques de change associés à notre dette à long terme ou à des engagements fermes donnés. Pour en savoir davantage sur l'utilisation d'instruments financiers dérivés et sur les conventions comptables que nous suivons, se reporter aux notes 1 et 18 afférentes aux états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

En date du 2 mars 2006, une swaption de taux d'intérêt en cours liée à l'option d'achat sur nos obligations hypothécaires de premier rang, série AD a été exercée par la contrepartie. Par conséquent, la société a conclu un contrat de swap de taux d'intérêt, qui prévoit le paiement d'un taux d'intérêt fixe de 10,45 % et l'obtention par celle-ci d'un taux d'intérêt variable des acceptations bancaires à trois mois sur un notionnel de 50,0 millions de dollars. Le 2 mars 2006, la juste valeur du swap atteignait 17,9 millions de dollars en faveur de la contrepartie et elle a été enregistrée comme un passif reporté au titre des instruments financiers dérivés. Une prime non amortie de 4,7 millions de dollars liée à la swaption, a également été frappée d'extinction. L'imputation nette aux autres charges en découlant s'est élevée à 13,2 millions de dollars. La juste valeur du swap au 30 juin 2006 a été de 16,6 millions de dollars, et la baisse de la juste valeur a été imputée aux autres produits.

Avant la création de Bell Aliant, et en prévision de l'obligation de refinancer un montant important de la dette à long terme en conséquence, nous avons entrepris un vaste programme de couverture du risque de taux d'intérêt lié à ce refinancement. En appliquant cette stratégie, au cours du deuxième trimestre de 2006, nous avons conclu des swaps fixe-variable à terme comportant un notionnel totalisant 1,765 milliard de dollars, et des dates d'entrée en vigueur allant du 31 août 2006 au 15 décembre 2006. Ces instruments sont comptabilisés comme couvertures des flux de trésorerie. La juste valeur au 30 juin 2006, 31,1 millions de dollars en notre faveur, n'est pas comptabilisée dans nos états financiers à cause de l'application de la comptabilité de couverture.

Au cours du deuxième trimestre de 2006, nous avons réglé un swap de taux d'intérêt en cours ayant un notionnel de 100,0 millions de dollars pour un produit au comptant net de 0,7 million de dollars.

Le 19 juillet 2006, une swaption de taux d'intérêt en cours liée à l'option d'achat sur nos débentures émises par NBTel de série AA a été exercée par la contrepartie. Par conséquent, nous avons conclu un contrat de swap de taux d'intérêt, qui prévoit le paiement d'un taux d'intérêt fixe de 11,125 % et l'obtention d'un taux d'intérêt variable des acceptations bancaires à trois mois sur un notionnel de 40,0 millions de dollars. Le 19 juillet 2006, la juste valeur du swap atteignait 14,9 millions de dollars en faveur de la contrepartie et a été enregistrée comme un passif dérivé reporté au titre des instruments financiers dérivés. Une prime non amortie de 2,4 millions de dollars liée à la swaption a également été frappée d'extinction et l'imputation nette aux autres charges en découlant s'est élevée à 12,5 millions de dollars.

#### **Opérations entre parties liées**

Notre seule partie liée importante continue d'être Bell Canada, qui est la propriété exclusive de BCE Inc. Pour en savoir davantage sur nos opérations entre parties liées, se reporter à la note 20 afférente à nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

La création de la structure de fonds de revenu de Bell Aliant a modifié le pourcentage de participation de BCE et de Bell Canada. Immédiatement après l'achèvement de l'arrangement, BCE et Bell Canada détenaient 73,5 % des

parts du Fonds de manière diluée. Le 10 juillet 2006, BCE a distribué certaines de ses parts de fonds aux actionnaires de BCE. Au 24 juillet 2006, BCE et Bell Canada détenaient environ 44,7 % du Fonds (de manière diluée). En outre, la nature et l'étendue de nos opérations entre parties liées ont changé parce que BCE et nous travaillons de concert à créer et exploiter la fiducie de revenu. Des contrats commerciaux et autres contrats d'exploitation régissant certaines activités entre Bell Canada et nous ont été élaborés.

## **Principales conventions comptables et estimations comptables critiques**

Nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés au 30 juin 2006 ont été dressés selon les PCGR du Canada. Nos conventions et méthodes comptables et nos estimations et hypothèses comptables critiques sont conformes à celles décrites à la note 1 afférente à nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2005, à moins d'un changement dans l'estimation liée à la durée de vie utile de logiciels développés à l'interne, comme il est décrit à la note 1 afférente à nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2006.

La création de la fiducie de revenu peut exiger l'adoption de nouvelles principales conventions comptables et estimations comptables critiques ou la modification des conventions comptables et estimations comptables critiques existantes afin d'assurer une cohérence entre les entités fusionnées. Les incidences estimatives sur les principales conventions comptables et estimations comptables critiques n'ont pas été indiquées.

### **Nouvelles conventions comptables**

Nous nous tenons à jour sur les changements apportés aux normes et aux notes d'orientation en comptabilité afin de continuer à nous conformer aux PCGR du Canada.

Les changements apportés aux normes et aux notes d'orientation en comptabilité à ce jour n'ont entraîné aucune modification dans notre comptabilité au premier semestre de 2006.

## **Risque et gestion des risques**

La direction est confiante quant à nos perspectives à long terme, mais nous sommes certes conscients de notre exposition à un certain nombre de risques dans le cours normal de nos affaires qui pourraient avoir une incidence négative sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Nous avons relevé des risques importants dont nous connaissions l'existence pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 et dont nous avons fait état dans le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

Jusqu'à maintenant en 2006, nous n'avons pas relevé de changement important dans la nature des risques auxquels nous exposent nos activités actuelles. Nous avons fourni des informations à jour sur nos environnements réglementaire et concurrentiel à la rubrique «Mise à jour sur notre environnement».

La création d'une fiducie de revenu nous a exposé à de nouveaux risques précis relativement à de nouvelles entreprises fusionnées et à la structure de la fiducie de revenu. Ces risques ont été mis en évidence dans la rubrique «Facteurs de risque» de la circulaire d'information.

### **Litiges et autres éventualités**

Nous avons décrit certaines procédures judiciaires et d'autres éventualités auxquelles nous sommes parties à la note 22 afférente à nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

Le 16 février 2006, le CRTC a rendu sa décision sur l'application des soldes des comptes de report et des mesures permises pour réduire les soldes accumulés dans les comptes de report et, le 15 mai 2006, nous avons déposé auprès du CRTC nos soldes de comptes de report mis à jour ainsi qu'une demande d'utilisation du solde accumulé dans notre compte de report. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique «Mise à jour sur notre environnement». Le solde de notre compte de report a baissé de son estimation initiale de 21,8 millions de dollars à 8,2 millions de dollars.

Aucun changement important n'est survenu dans les procédures judiciaires nous concernant qui serait susceptible d'avoir une incidence sur notre situation financière.

## Information financière supplémentaire

Le tableau ci-après présente les principales données financières consolidées pour les huit derniers trimestres. Cette information trimestrielle a été préparée de la même manière que les états financiers consolidés.

Information financière trimestrielle (non vérifié)

Pour les huit trimestres terminés le 30 juin 2006

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2004		2005				2006	
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Total des produits d'exploitation	499,3 \$	509,9 \$	524,4 \$	517,3 \$	520,1 \$	534,9 \$	544,9 \$	534,3 \$
Bénéfice net	37,0 \$	7,5 \$	43,6 \$	49,8 \$	50,8 \$	55,2 \$	40,2 \$	53,2 \$
Dividendes sur actions privilégiées	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4
Dividendes sur actions ordinaires	36,3 \$	36,9 \$	39,0 \$	38,5 \$	38,1 \$	37,6 \$	39,5 \$	39,5 \$
Résultat de base et dilué par action ordinaire	0,26 \$	0,04 \$	0,31 \$	0,36 \$	0,37 \$	0,41 \$	0,30 \$	0,40 \$

Nos résultats de 2004 ont été touchés par l'arrêt de travail, qui a duré du 23 avril au 20 septembre, et par le financement d'un PERA en octobre. Le PERA a entraîné une baisse du bénéfice net de 42,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2004. En 2005, nos activités ont repris leur cours normal à la suite de cette interruption de travail. Une perte liée aux instruments financiers dérivés de 13,1 millions de dollars découlant de l'exercice d'une swaption de taux d'intérêt et de l'extinction de la prime non amortie connexe, de 8,3 millions de dollars après impôts, a eu une incidence négative sur le bénéfice net du premier trimestre de 2006. Au cours du deuxième trimestre de 2006, la modification de la juste valeur des instruments financiers dérivés et le règlement d'un autre instrument financier ont suscité un gain de 1,8 million de dollars, soit 1,2 million de dollars après impôts sur les bénéfices. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique «Autres arrangements financiers».

La comparabilité de nos résultats d'exploitation est touchée par le cycle des ventes de produits de télécommunications et des ventes des solutions matérielles de TI qui peuvent être habituellement volumineuses et sporadiques.

## Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui ont trait à notre situation financière future et à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés sont fondés sur les prévisions actuelles. À moins d'indication contraire, les présents énoncés prospectifs décrivent nos prévisions et nos estimations quant aux marchés où nous exerçons des activités et sur les opinions et les hypothèses de la direction relatives à ces marchés au 27 juillet 2006. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être indiqués par des termes tels que «prévoit», «croit», «pourrait», «s'attend à», «planifie», «cherche», «peut», «entend», «fera», et d'autres expressions similaires. Ces énoncés sont exposés à des risques et à des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles et à des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans pour autant s'y limiter, la conjoncture économique générale, la volatilité des marchés boursiers, les conditions du marché ou du contexte d'affaires, l'évolution de la concurrence, les modifications des règles ou des exigences réglementaires, les changements technologiques, la modification des taux d'actualisation et la fluctuation des rendements des placements des régimes de retraite, notre capacité de mettre en œuvre des plans et des stratégies; le succès de nos mesures d'amélioration de la productivité; notre succès dans l'intégration des activités qui ont été fusionnées afin de former Bell Aliant; et les changements imprévus dans les relations avec des intervenants importants. Certains de ces facteurs échappent à notre contrôle. Si l'un de ces facteurs avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs se révélaient inexactes, les résultats réels ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou des événements prévus. Pour de plus amples détails sur les divers risques et hypothèses, veuillez consulter le rapport de gestion pour l'exercice terminé

le 31 décembre 2005, incluant les rubriques intitulées «Estimations et hypothèses comptables critiques» et «Risques et gestion des risques», ainsi que dans notre circulaire, y compris les rubriques «Énoncés prospectifs» et «Facteurs de risque». Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document et les documents dont il est fait référence dans le présent document est fait sous réserve de la présente mise en garde, et rien ne garantit que ni les résultats ni les faits prévus par nous se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en quasi-totalité, qu'ils auront les conséquences prévues. Sauf comme peut l'exiger la loi applicable, nous n'avons ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser l'un ou l'autre des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à tout énoncé prospectif.